

INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES
Saison 2018/2019 – Argentan Salle PELCHAT
Pointage 9h – Compétition 9h30

Les Interclubs départementaux sont organisés par le Comité de l'Orne.

Les clubs opérant au niveau National et Régional doivent obligatoirement engager une (ou plusieurs) équipe(s) aux Interclubs. Il en est de même pour les clubs opérant en pré-régional, D1 et D2, s'ils n'ont pas de jeunes participants à des compétitions individuelles.

Une entente entre deux clubs est possible pour les tableaux de cette compétition. Cette entente ne peut pas se faire sur l'équipe première, sauf s'il n'y a aucune équipe des deux associations inscrites dans le tableau concerné.

RAPPEL

Les joueuses et joueurs ont l'obligation de posséder une licence traditionnelle. Dans le cas où une joueuse et / ou un joueur est en possession d'une licence promotionnelle, celle-ci sera automatiquement requalifiée traditionnelle par la commission sportive.

Le club qui n'aura pas déclaré un forfait sera redevable d'une amende de 45 € par équipe concernée.

1/ LES TABLEAUX

Ils sont au nombre de 4 :

- 1 - Benjamines et benjamins
- 2 - Minimes filles et minimes garçons
- 3 - Cadettes et cadets
- 4 - Juniors filles et garçons

2/ LA COMPOSITION DES EQUIPES

- les équipes sont formées de 2 joueuses ou 2 joueurs ou 1 joueuse et un joueur (mixité).
- les équipes doivent être complètes.
- Dans le cas où un club a inscrit plusieurs équipes dans un même tableau, le joueur le mieux classé se trouve obligatoirement dans l'équipe 1.
- Chaque équipe peut être composée de 2 mutés.
- un joueur par équipe peut évoluer dans un tableau dont la catégorie d'âge est supérieure à la sienne. Si le joueur a évolué, lors de sa première rencontre de la journée, dans le tableau correspondant à sa catégorie d'âge il ne pourra pas être intégré dans un tableau dont la catégorie d'âge est supérieure lors de cette même journée.
- Une entente entre deux clubs est admise. Celle-ci ne concerne pas l'équipe 1 mais les équipes suivantes. Exception faite pour les clubs qui n'ont qu'une équipe engagée dans le tableau.

3/ LA FORMULE DE LA COMPETITION

3 parties

Ordre des parties : AX – BY – double

Toutes les parties sont jouées.

Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points classement est placé en A et X.

4 / PHASE REGIONALE

16 équipes dans chaque catégories seront qualifiées au niveau régional au prorata de la participation à la compétition départementale.